

Journal



2013 • 2014 | VERSION FRANÇAISE

PARC NATIONAL DE LA
POINTE-TAILLON



MOT DU MINISTRE



En 1999, le gouvernement confiait à la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) le mandat de gérer, de conserver et de développer le réseau québécois des parcs nationaux situés au sud du 50^e parallèle. Au nombre de 22, ces parcs nationaux sont répartis dans la majorité des régions du Québec. À ce nombre impressionnant de beautés naturelles s'ajoute un parc marin administré conjointement par Parcs Québec (Sépaq) et par Parcs Canada.

Chaque jour, les équipes des parcs nationaux posent des gestes pour préserver ces joyaux incomparables et pour les rendre accessibles à tous les Québécois et aux visiteurs étrangers. Chaque jour aussi, des actions sont mises en œuvre afin que nous laissions en héritage aux générations futures ces territoires d'exception. Il importe, à cet effet, d'exposer la jeunesse aux bienfaits de la nature pour créer une relève qui saura profiter des merveilles qu'elle nous offre et pour que les prochaines générations puissent aussi faire face aux défis de protection et de conservation que réserve l'avenir.

L'année 2013 sera marquée par l'inauguration des nouvelles installations du parc national du Lac-Témiscouata, dernier-né du réseau Parcs Québec. Constitué officiellement en 2009 afin de protéger un échantillon représentatif de la région naturelle des monts Notre-Dame, le parc national du Lac-Témiscouata est doté d'infrastructures de qualité, correspondant aux standards des parcs nationaux. Ce territoire protégé est particulièrement reconnu pour ses atouts naturels exceptionnels et ses richesses archéologiques. Je vous invite à le découvrir dès cet été.

Par ailleurs, au nord du 50^e parallèle, après Pingualuit et Kuururjuaq, un troisième parc national sera créé prochainement. Le parc national Tursujuq, avec une superficie à protéger de 26 000 km², nous permettra d'atteindre le cap des 9% d'aires protégées sur l'ensemble du territoire du Québec. Comme pour les deux autres parcs du Nord, la gestion et le développement de ce nouveau territoire seront confiés à l'Administration régionale Kativik.

Vous le constatez, l'étendue des aires protégées s'agrandit d'année en année. Il y a un parc près de chez vous ou sur la route de vos vacances. Je vous souhaite une belle saison de découvertes dans vos parcs nationaux!



Yves-François Blanchet
Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

LA MISSION DE PARCS QUÉBEC

Dans la perspective d'un développement harmonieux sur les plans culturel, social, économique et régional, Parcs Québec assure la conservation et la mise en valeur de territoires représentatifs des 43 régions naturelles du Québec ou de sites à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles à des fins éducatives et de plein air.

Tous les parcs nationaux ont été créés en vertu des standards de l'Union mondiale pour la nature. Ainsi, un parc national est une aire relativement vaste :

- qui présente un ou plusieurs écosystèmes généralement peu ou pas transformés par l'exploitation;
- où les espèces animales et végétales, les sites géomorphologiques et les habitats ont un intérêt particulier du point de vue scientifique, éducatif ou récréatif, ou qui offre un paysage d'une grande beauté;
- dans laquelle la plus haute autorité compétente du pays a pris des mesures pour éliminer l'exploitation et pour y faire respecter les ensembles écologiques, géomorphologiques ou esthétiques;
- dont la visite est autorisée, sous certaines conditions, à des fins éducatives, culturelles ou récréatives.

DÉCOUVREZ LES PARCS NATIONAUX DU QUÉBEC





LES INCONTOURNABLES



► BAINNADE ET AUTRES ACTIVITÉS NAUTIQUES

Le plus bel accès au lac Saint-Jean

Le lac Saint-Jean est une véritable mer intérieure. Son eau se réchauffe rapidement avec le soleil de l'été. Les longues rives sablonneuses permettent d'en profiter au maximum. Près du Centre de découverte et de services, on y retrouve différents services, dont la baignade surveillée, une aire de jeux et la location d'embarcations (canot, pédalo, kayak récréatif et kayak de mer).



► RANDONNÉE À VÉLO

45 kilomètres de sentiers cyclables font le tour de la presqu'île

Les sentiers longent le lac Saint-Jean et la rivière Péribonka, traversent la grande tourbière et font le tour de la presqu'île en passant par le lac Askeen et la pointe Chevette. Les pistes bidirectionnelles vous permettent de revenir sur vos pas. Avec très peu de pentes, les pistes sont faciles et accessibles à tous. Il est également possible de louer une bicyclette au Centre de location du parc.



► CAMPING

Un séjour dans le parc

Le parc offre 4 campings rustiques dont 3 accessibles par la piste cyclable à pied ou à bicyclette et 1 accessible par voie d'eau seulement. Les campeurs peuvent louer une remorque adaptable au vélo pour transporter leurs bagages. Ce sont des oasis qui vous permettront de profiter des rives sablonneuses et de l'eau chaude du lac. Il est également possible de se simplifier la vie avec le prêt-à-camper. Quinze tentes Huttopia offrent tout le confort nécessaire sur 2 sites, accessibles en vélo ou en voiture.



► ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE

Pour voir le parc d'un autre œil

Participez aux activités de découverte

Joignez-vous aux activités animées par des gardes-parcs passionnés. Découvrez les phénomènes géomorphologiques, la faune, la flore et apprenez à lire les paysages de cette fascinante péninsule. Goûtez au plaisir de vivre le crépuscule en bordure d'un étang habité par les castors. Soyez témoin du début de leurs activités nocturnes. Apprenez à distinguer les signes de présence des orignaux en forêt et découvrez les activités discrètes des mollusques du lac Saint-Jean.



► RETOUR À JEANNE D'ARC

Visite historique en minibus

L'histoire du village de Jeanne-d'Arc sur la pointe Taillon vous est racontée au cours d'une excursion guidée en minibus. Parcourez le parc national en vous laissant conter cette histoire qui relate les débuts de la colonisation tout en découvrant des vestiges qui témoignent de cette époque.

20 \$ Adulte

10 \$ Enfant (5 à 17 ans)

Tarifs (autorisation d'accès au parc en sus)

Réservation obligatoire (418 347-5371)

BIENVENUE

RAISON D'ÊTRE

Le parc national de la Pointe-Taillon forme une péninsule qui s'avance dans les eaux du lac Saint-Jean, un magnifique plan d'eau de près de 1 100 km². La rive sud du parc est baignée par le lac Saint-Jean, tandis que la rivière Péribonka, le plus important affluent du lac, borde la rive nord. Des paysages d'une grande douceur s'offrent à la vue des visiteurs.

Ce territoire protégé de 92,2 km² constitue une partie du patrimoine naturel et historique de l'une des grandes régions naturelles du Québec : les basses-terres du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il comprend une plaine sablonneuse au relief presque plat, sans colline ni montagne. La tourbière occupe une grande partie du territoire et les milieux humides (marais, marécages) abondent.

De nombreuses colonies de castors occupent le territoire. L'orignal a aussi établi ses quartiers généraux dans le parc. En période de migration, la bernache du Canada et la grande oie des neiges font halte par milliers.

TARIFICATION D'ACCÈS EN VIGUEUR DU 1^{ER} AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014

CATÉGORIE OU GROUPE DE PERSONNES	ACCÈS QUOTIDIEN	CARTE ANNUELLE PARC	CARTE ANNUELLE RÉSEAU
Adulte (18 ans et plus)	6,50 \$	32,50 \$	58,50 \$
Enfant (6 à 17 ans)	3 \$	15 \$	27 \$
Enfant (0 à 5 ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
1 adulte accompagné d'enfants de 6 à 17 ans	9,50 \$	47,50 \$	85,50 \$
2 adultes accompagnés d'enfants de 6 à 17 ans	13 \$	65 \$	117 \$
Groupe organisé d'adultes	5,75 \$	s.o.	s.o.
Groupe organisé de jeunes (6 à 17 ans)	2,50 \$	s.o.	s.o.
Groupe scolaire ou d'étudiants	Gratuit	s.o.	s.o.

Taxes incluses. La carte annuelle Parc ou Réseau est valide pour une période de 12 mois. Tarif de stationnement applicable en haute saison. Les prix, les modalités et les services qui sont mentionnés dans ce journal peuvent être modifiés sans préavis.

Votre sécurité : votre responsabilité



Les activités en plein air peuvent comporter certains risques. Vous devez vous assurer de posséder les compétences et habiletés requises à la pratique de l'activité choisie. Il est important de connaître les risques inhérents à cette activité, de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre site Web à sepaq.com.

RÉGLEMENTATION



Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'expérience dans les parcs, une tarification d'accès a été établie par le gouvernement. Vous devez ainsi toujours avoir en votre possession votre reçu ou votre carte annuelle d'accès.



Afin de préserver les richesses naturelles pour les générations futures, il est interdit en tout temps de prélever des éléments naturels (animaux, plantes, bois mort, roches, etc.).



La flore est sensible au piétinement. Quand on multiplie les impacts de milliers de visiteurs, on comprend facilement pourquoi il est obligatoire de demeurer dans les sentiers de randonnée aménagés.



La nature présente un équilibre exemplaire. Les animaux y trouvent tout ce dont ils ont besoin pour se nourrir adéquatement, d'où l'interdiction de nourrir la faune. À cet égard, il est aussi interdit de laisser sa nourriture et ses déchets sans surveillance.



Les animaux domestiques sont interdits dans les parcs nationaux du Québec. Toutefois, les chiens-guides et les chiens assistants accompagnés des familles d'accueil sont admis. Les chiens devront cependant être facilement identifiables en portant le foulard Mira ou le harnais. Les personnes ayant la charge de l'animal doivent conserver sur elles la lettre d'accréditation de la fondation.



Comme il est agréable de profiter d'un environnement naturel authentique, propre et sain! Rapportez vos déchets, déposez-les dans les contenants prévus à cette fin et ramenez chez vous toute substance nocive, telle que savon, huile, combustible ou pesticide.



Pour la préservation du milieu et pour votre sécurité, seul un certain nombre d'activités sont permises dans les parcs. Préparez votre visite et consultez d'abord la liste des activités permises dans les parcs que vous planifiez fréquenter.



PARTIR À LA DÉCOUVERTE DU PARC



Vous voulez vous imprégner de nature, vivre une expérience de détente dans un environnement calme, admirer des couchers de soleil d'une douceur infinie? La découverte du parc national de la Pointe-Taillon est pour vous.

BAIGNADE ET ACTIVITÉS NAUTIQUES

En pratiquant la baignade ou en excursion nautique, découvrir le lac Saint-Jean est une expérience en soi. La pointe Taillon donne accès à ce plan d'eau de magnifique façon avec ses longues berges sablonneuses, sa plage surveillée et la quiétude des lieux. Vous pourrez louer sur place une embarcation (canot, kayak, pédalo) afin de vous imprégner, à votre rythme, de cette immensité. Les berges aux eaux chaudes et peu profondes constituent un petit paradis pour les enfants.

KAYAK DE MER

Un circuit de kayak-camping (cartes p. 8 et 9) permet d'explorer les rives et d'avoir accès aux campings rustiques. Apportez votre kayak ou louez-en un à notre Centre de location pour découvrir le parc par voie nautique. Pour les longs séjours contactez Équinox Aventure (418) 668-7381 / 1 888 668-7381

LE VÉLO

Que vous soyez un amateur occasionnel ou un passionné du vélo, vous prendrez plaisir à parcourir la piste cyclable du parc. Son parcours presque plat sillonne la pointe Taillon en longeant le lac Saint-Jean et la rivière Péribonka. Une portion de la piste traverse même la Pointe, permettant de pédaler tour à tour dans un environnement forestier et de traverser la vaste tourbière du parc. Le réseau cyclable, sur poussière de pierre, totalise 45 km et est accessible à tous.

ATELIER DE RÉPARATION DE VÉLO

Votre vélo a besoin d'un ajustement, d'une réparation ou vous souhaitez l'ajout d'un accessoire? L'atelier de réparation de vélo vous propose un service complet, rapide et courtois. L'atelier est situé à l'intérieur du Centre de location, près du Centre de découverte et de services.

LE CAMPING

CAMPING RUSTIQUE

Le camping offert à la pointe Taillon se distingue par son originalité. On y accède à vélo, à pied ou en embarcation. Des remorques à vélo (en location) facilitent le transport des bagages. Les emplacements des campings sont situés près des berges du lac Saint-Jean et de la rivière Péribonka, le long de la piste cyclable ou sur l'île Bouliane.

FORMULE « PRÊT-À-CAMPER »

Vous aimeriez séjourner en camping mais n'avez pas l'équipement nécessaire? Ou vous souhaitez tout simplement un confort accru? Le « Prêt-à-camper » en tente Huttopia répondra à vos attentes.

RÉGLEMENTATION

Héberger dans un parc national exige des précautions particulières et constitue un privilège que l'on se donne collectivement. Une réglementation rigoureuse est appliquée afin d'harmoniser les activités humaines et la protection du milieu. Prenez connaissance de la réglementation et informez-vous auprès des gardes-parc lors de votre séjour afin de collaborer à la protection du territoire.

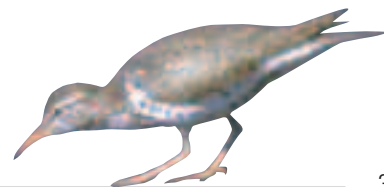
INFORMATIONS UTILES

Téléphones cellulaires

Ils fonctionnent partout sur le territoire. Au besoin, téléphonez à l'accueil du parc au 418 347-5371 pendant les heures de services.

Prévention des incendies de forêt

L'indice d'inflammabilité est affiché à l'entrée principale du parc et dans la plupart des campings. Informez-vous et respectez les interdictions de feu à ciel ouvert. Il en va de la sécurité de tous.



LISTE DES ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE

ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE AUTONOMES

- Observatoire de la Tourbière (km 1,5 de la piste cyclable)
- Stations de panneaux de découverte
 - Le castor (km 3,5 de la piste cyclable)
 - L'original (km 6,5 de la piste cyclable)
- Exposition « Les pieds dans l'eau » (Centre de découverte et de services)

EXPOSITION « LES PIEDS DANS L'EAU »

Pour découvrir les richesses du parc national de la Pointe-Taillon et bien profiter de son séjour, rien de mieux que de visiter l'exposition présentée au Centre de découverte et de services. À l'aide de modules interactifs, de documents vidéo et audio, vous découvrirez les secrets du parc ainsi que son riche passé historique.

1 UNE PLAGE, UN LAC, DES ORIGINES...

À l'aide d'un bassin, un garde-parc vous illustre la formation de la pointe Taillon ainsi que les origines lointaines du lac Saint-Jean.

Lieu : kiosque de la plage

Durée : 15 minutes

2 À LA PÊCHE AUX MOULES

Un garde-parc vous convie à l'observation des mollusques en bordure du lac en utilisant des « aquascopes ». Vous serez étonné par les habitudes de vie de ces petits animaux fort discrets. Apportez votre maillot.

Lieu : près de la plage surveillée

Durée : 1 heure 15 minutes

*Nécessite une réservation : Centre de découverte et de services (418 347-5371)

Coût : 5,50 \$/adulte, gratuit pour les enfants (taxes incluses)

3 DES ÉTANGS À COUPS DE DENTS **NOUVEAU**

Nous vous proposons une courte randonnée à vélo accompagnée d'un garde-parc. Vous découvrirez des étangs où vivent des castors. On vous expliquera le comportement de cet animal bâtisseur et l'origine des étangs de la pointe Taillon. Le trajet emprunte le parcours de la piste cyclable du parc sur une distance de 4 km.

Lieu : piste cyclable du parc. L'activité débute au Centre de découverte et de services.

Durée : 1h30

Coût : 5,50\$/adulte (taxes incluses), gratuit pour les enfants. Nécessite une réservation : (418 347-5371)

4 ESCALE À L'ÉTANG DU CASTOR

Pour en connaître davantage sur le castor et avoir la chance de l'observer dans son milieu naturel, venez rencontrer un garde-parc en soirée.

Lieu : Canal à Morin, au km 2 de la piste cyclable

Durée : variable

5 HISTOIRE D'UN VILLAGE DISPARU

Jadis habité par plus de 300 personnes, le village de Jeanne-d'Arc, situé sur le territoire de la pointe Taillon, était fort bien organisé. Faites un brin de jasette avec Mme Hudon sur son perron. Attention! Ne vous méprenez pas car elle vit toujours à son époque, en 1916. Vous apprendrez avec humour les dernières nouvelles de ce petit coin de pays.

Lieu : le Carrefour (km 6,5 de la piste cyclable)

Durée : 15 minutes

6 L'UNIVERS MYSTÉRIeux DE LA TOURBIÈRE

La tourbière a des secrets bien cachés. Un garde-parc vous racontera comment elle s'est formée et vous fera découvrir ce milieu étrange peuplé de plantes fascinantes.

Lieu : km 1,5 de la piste cyclable

Durée : 15 minutes

7 SOUS L'ONDE DU PEKUAKAMI

Le lac Saint-Jean abrite près d'une trentaine d'espèces de poissons. Certaines constituent même des relictés d'un passé maritime. Venez rencontrer les gardes-parc pour découvrir ce qui se cache sous la surface du lac Saint-Jean.

Lieu : kiosque de la plage

Durée : 15 minutes

8 SUR LA PISTE DE L'ORIGINAL

Les originaux sont nombreux à la pointe Taillon. Apprenez à lire les traces de leur passage en compagnie d'un garde-parc. Une randonnée en forêt vous en apprendra beaucoup sur le cheptel qui vit au parc national.

Lieu : km 5 de la piste cyclable

Durée : 60 minutes

9 RETOUR À JEANNE-D'ARC **NOUVEAU**

Le parc national de la Pointe-Taillon recèle bien des secrets. Guidé par un garde-parc les paysages révéleront peu à peu des témoins d'une autre époque, ceux d'un village disparu. Au cours de cette activité, l'histoire du village de Jeanne-d'Arc sera racontée au cours d'une excursion guidée en minibus. Parcourez le parc national en vous laissant mener par cette histoire qui relate les débuts de la colonisation tout en découvrant des vestiges de cette époque.



Lieu : départ du Centre de découverte et de services.

Durée : 3 h 30

Coût : 20 \$/adulte, 10 \$/enfant (taxes incluses). Nécessite une réservation (418 347-5371)

10 LE CERCLE DE FEU **NOUVEAU**

Dans l'ambiance d'un feu de camp, Pascal Bouchard, artiste multidisciplinaire, vous invite à vivre le coucher du soleil, bercé par l'univers des contes et légendes. Un prétexte de rencontre où tous deviennent les acteurs de deux tableaux sonores. Une expérience dont le rituel s'inspire de la nature environnante.

Dates : 21, 24, 28 et 31 juillet ainsi que les 4, 7, 11 et 18 août 2013

Lieu : camping « Les Castors » (au km 2).

Durée : 45 minutes.

Coût : 10 \$/adulte (taxes incluses), gratuit pour les enfants. Nécessite une réservation : (418 347-5371)

11 CAUSERIES À LA BELLE ÉTOILE **NOUVEAU**

Des conférenciers viendront nous entretenir de thèmes variés tels : l'archéologie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la faune entomologique du parc national de la Pointe-Taillon, etc. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour rencontrer des spécialistes passionnés par leur domaine d'étude.

Dates : consultez la programmation hebdomadaire des activités de découverte pour connaître l'horaire et les thèmes abordés.

Lieu : plage du Centre de découverte et de services.

Durée : 1 heure.

Coût : 5\$/adulte (taxes incluses), gratuit pour les enfants. Nécessite une réservation : (418 347-5371)

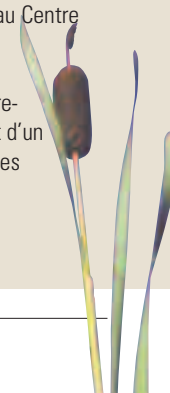
12 RALLYE NATURE **NOUVEAU**

Participez à notre rallye nature guidé par GPS le long de la piste cyclable du parc (tronçon de 6 km). Cette activité constitue un jeu éducatif stimulant pour la famille qui enrichira votre découverte du parc national de la Pointe-Taillon. Votre participation vous permettra de vous inscrire à un concours avec la possibilité de gagner un prix.

Lieu : piste cyclable. Débute au Centre de découverte et de services

Durée : variable

Coût : 10 \$/groupe (prix comprenant les taxes ainsi que le prêt d'un GPS pour une durée de 4 heures et l'inscription au concours.) Nécessite une réservation (418 347-5371)



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE



Événements spéciaux

13 juillet Compétition d'aviron de mer www.festirame.com



L'horaire peut changer lors de mauvaises conditions météorologiques. Des activités peuvent s'ajouter à cette programmation.

Consultez la programmation quotidienne affichée au Centre de découverte et de services.

Du 22 au 30 juin 2013

ACTIVITÉS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Exposition : « Les pieds dans l'eau » Visite libre	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00
12 Rallye Nature	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00
5 Histoire d'un village disparu	Consultez la programmation quotidienne affichée au Centre de découverte et de services.						
6 L'univers mystérieux de la tourbière	Consultez la programmation quotidienne affichée au Centre de découverte et de services.						
9 Retour à Jeanne-d'Arc							(23 juin seulement) 8 h 30

Du 1^{er} juillet au 18 août 2013

ACTIVITÉS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Exposition : « Les pieds dans l'eau » Visite libre	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 21 h 00
1 Une plage, un lac, des origines ...				13 h 30 à 16 h 00		13 h 30 à 15 h 30	
2 À la pêche aux moules	Consultez la programmation quotidienne affichée au Centre de découverte et de services.						
3 Des étangs à coups de dents	15 h 00		10 h 00	13 h 00		10 h 00	
4 Escale à l'étang du castor	19 h 00 à 20 h 30			19 h 00 à 20 h 30		19 h 00 à 20 h 30	
5 Histoire d'un village disparu			13 h 00 à 15 h 30				
6 L'univers mystérieux de la tourbière	13 h 30 à 15 h 00				13 h 30 à 15 h 00		
7 Sous l'onde du Pekuakami		13 h 30 à 15 h 30					14 h 00 à 15 h 30
8 Sur la piste de l'original			19 h 30		19 h 30		
9 Retour à Jeanne-d'Arc		8 h 30		8 h 30			8 h 30
10 Le cercle de feu		21 h 00 (24, 31 juil., 7 août)					21 h 00 (21, 28 juil., 4, 11, 18 août)
11 Causerie à la belle étoile	Consultez la programmation quotidienne affichée au Centre de découverte et de services.						
12 Rallye nature	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 17 h 00

Du 19 au 25 août 2013

ACTIVITÉS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Exposition : « Les pieds dans l'eau » Visite libre	8 h 00 à 20 h 00	8 h 00 à 20 h 00	8 h 00 à 20 h 00	8 h 00 à 20 h 00	8 h 00 à 20 h 00	8 h 00 à 20 h 00	8 h 00 à 20 h 00
1 Une plage, un lac, des origines ...	Consultez la programmation quotidienne affichée au Centre de découverte et de services.						
2 À la pêche aux moules		10 h 30					
3 Des étangs à coups de dents			10 h 00	13 h 00			
5 Histoire d'un village disparu			13 h 00 à 15 h 30				
6 L'univers mystérieux de la tourbière	Consultez la programmation quotidienne affichée au Centre de découverte et de services.						
7 Sous l'onde du Pekuakami		13 h 30 à 15 h 30					
9 Retour à Jeanne-d'Arc				8 h 30			8 h 30
12 Rallye nature	8 h 00 à 16 h 00	8 h 00 à 16 h 00	8 h 00 à 16 h 00	8 h 00 à 16 h 00	8 h 00 à 16 h 00	8 h 00 à 16 h 00	8 h 00 à 16 h 00

Du 26 août au 15 septembre 2013

Consultez la programmation quotidienne affichée au Centre de découverte et de services.

N.B. Prenez note que les activités peuvent être annulées en cas de mauvaises conditions météorologiques et que l'horaire de certaines activités de découverte peut parfois être modifié. Consultez la programmation quotidienne au Centre de découverte et de services.

LISTE DES TARIFS CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DES SERVICES



TARIFICATION – LOCATION D'ÉQUIPEMENTS 2013

(TAXES NON INCLUSES)

VÉLO

EMBARCATION

	1 HEURE	4 HEURES	JOURNÉE
Vélo adulte	12,50 \$	25,00 \$	35,75 \$
Vélo enfant	7,25 \$	12,25 \$	17,25 \$
Vélo électrique	25,00 \$	50,00 \$	71,25 \$
Remorque pour enfant	7,75 \$	15,50 \$	22,25 \$
Vélo tandem	18,25 \$	36,50 \$	52,25 \$
Pédalo (2 places)	14,75 \$	30,25 \$	43,00 \$
Canot	15,25 \$	30,25 \$	43,00 \$
Kayak récréatif simple	13,50 \$	27,00 \$	38,50 \$
Kayak récréatif double	16,50 \$	32,75 \$	46,50 \$
Kayak de mer simple	15,50 \$	31,00 \$	44,25 \$
Kayak de mer double	21,25 \$	42,25 \$	60,25 \$
Remorque pour camping			11,50 \$
Accessoires plage ou vélo			5,75 \$

Note : Les prix, les modalités et les services peuvent être sujets à changement sans préavis



CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DES SERVICES 2013

	31 MAI - 20 JUIN	21 JUIN - 18 AOÛT	19 AOÛT - 2 SEPT.	3 SEPT. - 14 OCT.
Centre de découverte et de services (accueil, boutique nature, exposition permanente et camping)	9 h 00 à 17 h 00 Jusqu'à 20 h le vendredi	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 20 h 00	9 h 00 à 17 h 00 Jusqu'à 19 h le vendredi
Baignade surveillée		10 h 30 à 17 h 30 Selon la température avant le 12 juillet	Selon la température	
Location d'embarcations (canot, kayak récréatif, kayak de mer, pédalo)		10 h 00 à 17 h 30	9 h 00 à 17 h 00	
Location de vélos	9 h 00 à 17 h 00	8 h 00 à 21 h 00	8 h 00 à 20 h 00	9 h 00 à 17 h 00
Atelier de réparation de vélos	8 h 00 à 17 h 00 (2 jours/semaine)	8 h 00 à 17 h 00 (5 jours/semaine)	8 h 00 à 17 h 00 (3 jours/semaine)	
Restaurant / bar / terrasse (sandwichs avec produits locaux, distributrices en tout temps)	Distributrices lunches et breuvages	10 h 00 à 17 h 00 2 jours/semaine jusqu'au 11 juil. 9 h 00 à 19 h 00 (à partir du 12 juillet)	10 h 00 à 17 h 00 Vendredi au dimanche et jour fériés	Distributrices lunches et breuvages
Activités de découverte		Programme estival	Programme de fin d'été	Programme automnal jusqu'à la mi-septembre

Ces informations peuvent être modifiées en fonction de l'achalandage et des conditions météorologiques
Pour information : 418 347-5371



NAVETTE NAUTIQUE PÉRIBONKA 2013

Du 21 juin au 2 septembre 2013

À partir du village de Péribonka, ce service permet d'accéder par voie nautique à la piste cyclable du parc national ainsi qu'aux campings de la Pointe-Chevrette et de l'Île-Bouliane.

La navette nautique est offerte par la municipalité de Péribonka. Ce service s'adresse aux cyclistes, aux piétons et aux campeurs. Un stationnement est situé à droite de l'épicerie DJ Tremblay, faisant face à la marina de Péribonka.

Pour emprunter la navette nautique, nul besoin de réservation. Il suffit de se présenter à la marina de Péribonka ou à Pointe-Chevrette pour effectuer la traversée vers l'autre rive. Le paiement se fait à l'épicerie DJ Tremblay. Veuillez vous présenter quelques minutes à l'avance.

TARIFS³ (TAXES INCLUSES)

	Adulte	Enfant (6 à 17ans)	Familial
Navette aller	6 \$	4 \$	12 \$
Aller-retour	10 \$	6 \$	20 \$
Île Bouliane ⁴	18 \$	10 \$	36 \$

³ L'autorisation d'accès au parc est obligatoire et s'ajoute à ces tarifs.

⁴ Avis aux campeurs : pour l'aller-retour à l'Île Bouliane, les tarifs peuvent varier selon le poids et l'équipement.

HORAIRE NAVETTE¹ DU SAMEDI AU JEUDI

Péribonka	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00
Pointe-Chevrette	10h30	11h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h45	17h30
Île-Bouliane ²	9h00	11h45					16h30	

HORAIRE NAVETTE¹ LE VENDREDI

Péribonka	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00
Pointe-Chevrette	10h30	11h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h30	17h45
Île-Bouliane ²	9h00	11h45						17h30

¹ Sous réserve des conditions climatiques et du niveau d'eau du lac Saint-Jean.

² Sur demande seulement.

Informations et réservations : Municipalité de Péribonka
418.374.2967 #103 / 1.888.374.2967 / Cellulaire : 418.720.8215

Choisissez votre **ESPACE...**

PÉRIBONKA

- Camping avec piscine chauffée et prêts-à-camper
- Restaurant « Bistr'eau Péribonka »
- Navette nautique Péribonka-Parc national de la Pointe-Taillon
- Véloroute des Bleuets
- Marina
- « À l'Eau Péribonka » les 26 et 27 juillet 2013
- Hôte de la Traversée internationale du Lac Saint-Jean
- Circuit historique et thématique
- Galerie d'art
- Aubergîte

Nouveau

- Location de kayak et vélo
- Location de chaloupe (possibilité de guide pour la pêche)

Municipalité de Péribonka
312, Édouard-Niquet
418 374-2967, poste 103
www.peribonka.ca
cosep@peribonka.ca

facebook.com/peribonka1908

MUSÉE LOUIS-HÉMON

**Sur les traces de Maria Chapdelaine,
vivez l'aventure Louis Hémon...**

- Expositions
- Animation
- Boutique souvenirs
- Aire de pique-nique
- Bleuetière touristique

700, route 169
Péribonka QC G0W 2G0
418 374-2177
www.museelh.ca
museelh@xplornet.com

Carte générale PARC NATIONAL DE LA POINTE-TAILLON

Une terre née de l'eau



N'oubliez pas !

Les campings rustiques ne sont pas accessibles en voiture. On s'y rend à vélo, à pied ou en embarcation. Des remorques à bagages sont offertes en location.

Il y a de l'eau potable au Centre de découverte et de services ainsi qu'au Centre de location uniquement. Prévoyez en apporter en quantité suffisante avant de partir en excursion ou lorsque vous regagnez votre camping.

Hébergement en périphérie

A Auberge Île-du-Repos

105, chemin de l'Île-du-Repos, Péribonka (Québec) GOW 2G0
Tél. : 418 347-5649

iledurepos@bellnet.ca www.iledurepos.com



B Gîte Le Petit Hôtel

137, rue Saint-Jean, Sainte-Monique (Québec) GOW 2T0
Tél. : 418 347-1433 Sans frais : 1 866 347-1433

lepetithotel137@hotmail.com





C Centre Touristique Sainte-Monique
900, rang 6 Ouest, Sainte-Monique (Québec) GOW 2T0
Tél. : 418 347-3124 Sans frais : 1 877 347-3124
ctouristiqueste-monique@bellnet.ca www.ctouristiquesm.com

D Hôtel Universel (centre-ville d'Alma)
1000, boul. des Cascades, Alma (Québec) G8B 3G4
Tél. : 418 668-5261 Sans frais : 1 800 263 5261
www.hoteluniversel.com

E Notre Hôtel (centre-ville d'Alma)
450, rue Sacré-Cœur, Alma (Québec) G8B 1L9
Tél. : 418 668-3222 Sans frais : 1 877 917-3222
www.notrehotel.ca

F La Villa Victorienne
432, Rang 3 Ouest, Saint-Henri-de-Taillon (Québec) GOW 2X0
Tél. : 418 347-5959
www.gjte.8m.com

LE MAGNÉTISME DU LAC SAINT-JEAN



L'eau exerce sur nous une grande fascination. En particulier lorsqu'elle est peu profonde, chaude et qu'en bordure de celle-ci s'offrent des panoramas ouverts, sans entrave. On respire mieux, on se détend. Ça y est! On se sent en vacances!

Il faut bien avouer, nous sommes privilégiés au Saguenay–Lac-Saint-Jean d'avoir un lac d'un périmètre de 220 km, une petite mer intérieure en quelque sorte. La démesure!

Le lac Saint-Jean est un plan d'eau de grande superficie (1 059 km²) mais de faible profondeur (68 m). Les Amérindiens l'appelaient *Pekuakami*, qui signifie « lac plat ». Sa longueur est de 44 km et sa largeur de 24 km. Pour vous donner une meilleure

image, sachez qu'il est aussi large que le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Tadoussac.

Il doit bien y avoir quelques poissons vous direz-vous. Eh bien, pas moins de 28 espèces barbotent dans les eaux du lac, dont l'élégant saumon Atlantique, que l'on appelle ouananiche ici. On y retrouve également le doré jaune, la lotte et le grand brochet, pour n'en citer que quelques-unes.

Et pour que l'illusion maritime soit parfaite, des coquillages parsèment les rives sablonneuses. En effet, plusieurs espèces de mollusques d'eau douce* ont élu domicile dans le lac Saint-Jean. À la fin de leur existence, les vagues rejettent leurs coquilles sur les

berges. Pour en savoir plus consultez l'horaire des activités de découverte (p. 5). Les gardes-parc vous ont concocté une activité sur ce sujet. Étonnement garanti!

**Notez bien que la récolte des mollusques est strictement interdite. Ces petits animaux font l'objet d'une protection réglementaire au Québec.*

Le troisième plus grand lac au Québec

Si l'on fait abstraction des grands réservoirs hydroélectriques au Québec, seuls les lacs Mistassini et à l'Eau-Claire sont plus grands que le lac Saint-Jean (devenu lac-réservoir en 1926).



DÉCOUVREZ LA COLLECTION FONDS PARCS QUÉBEC DANS LES BOUTIQUE NATURE

Pour chaque article acheté, **1\$ sera remis au Fonds Parcs Québec.**

Par vos dons au Fonds Parcs Québec, vous contribuez à la conservation de vos parcs nationaux. Le financement de travaux de recherche, d'acquisition de connaissances, de suivi ou d'inventaire permettront d'obtenir de précieuses données nécessaires, notamment, à la sauvegarde d'espèces végétales ou animales.

**BOUTIQUE
NATURE**
Parcs Québec

FONDS
Parcs Québec
fondsparcsquebec.com



UN PARC, POUR QUOI FAIRE?

Le parc national de la Pointe-Taillon, une terre née de l'eau

Une terre aux multiples visages

La pointe Taillon n'a pas la même signification pour chacun de nous. Pour certains, il s'agit d'un lieu de baignade où les eaux chaudes et les vastes espaces garantissent une journée de détente parfaite. Pour d'autres, la piste cyclable du parc qui serpente sur un relief à peu près plat, permet de pratiquer une activité dans un environnement naturel de qualité. Pour les passionnés de la pointe Taillon, lèves-tôt par excellence, ce milieu constitue de multiples occasions d'observer la faune. Mais pour tous, la Pointe possède une valeur inestimable puisqu'elle fait partie des territoires que le gouvernement du Québec s'est engagé à protéger de façon permanente, pour nous tous et pour les générations qui nous succéderont.

La stratégie de conservation

La création de parcs voués à la conservation du patrimoine ne se fait pas au hasard. Un nombre de 43 régions naturelles scindent le Québec en territoires présentant des caractéristiques qui leurs sont propres. L'objectif est de protéger des échantillons de ces grandes régions naturelles, ainsi que des sites exceptionnels, de toute forme

d'exploitation des ressources afin d'y laisser la nature évoluer librement. L'accès y est autorisé à des fins éducatives et récréatives. Les activités autorisées dans ces territoires sont définies et encadrées afin de ne pas nuire à la mission de conservation.

La région naturelle des Basses-terres du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les basses terres du Saguenay-Lac-Saint-Jean constituent un vaste fossé d'effondrement au sein du Bouclier canadien. Le lac Saint-Jean occupe le centre de cette dépression. De vastes deltas sablonneux ont été déposés à l'embouchure des rivières qui se jettent dans le lac Saint-Jean. Le climat y est plus clément que dans les hautes terres environnant la cuvette et les tourbières y sont nombreuses. La végétation comporte des espèces d'affinité méridionale (orme, érable). La faune se démarque par la présence d'espèces végétales et animales associées à un envahissement marin survenu à la fin du dernier épisode glaciaire.

La pointe Taillon

La pointe Taillon recèle les grands traits de la région naturelle qui l'englobe. Elle constitue une portion du delta de la rivière Péribonka et est

entièrement constituée de sable. Un mince cordon forestier ceinture la presqu'île tandis que l'intérieur est occupé par une vaste tourbière. Les milieux humides y abondent. En effet, les étangs, marais, marécages et tourbières s'ajoutent à la proximité du lac Saint-Jean et de la rivière Péribonka.

Un lieu de vie essentiel pour la faune

De nombreux animaux ont fait du parc leur lieu de vie. Tandis que les activités humaines ont cours en périphérie, le parc constitue un îlot où la nature évolue à son rythme. Plusieurs animaux dont l'aire de vie est réduite y accomplissent même l'ensemble de leur cycle vital. D'autres comme les oies sauvages, les orignaux ou les loutres y font seulement halte ou y résident, mais parcourent des distances appréciables qui les amènent parfois à l'extérieur du territoire protégé. De pouvoir accéder à un tel milieu pour y pratiquer des activités récréatives constitue un grand privilège dont nous devons user avec respect.

Pour s'imprégner de la nature sans la dénaturer!

Voici la liste des principales activités autorisées dans le parc et quelques éléments de la réglementation.



- Sur la piste cyclable seulement (voir carte du parc p. 8)
- Respectez en tout temps le code de la circulation routière lors de vos déplacements à vélo sur la piste cyclable



- Sur la piste cyclable et sur la berge (voir carte du parc p. 8)
- En tout temps



- Surveillance aquatique en haute saison seulement



- En tout temps



- Autorisées sur l'assise de la piste cyclable et sur la berge.



- L'autorisation d'accès est obligatoire également pendant la saison hivernale



- L'autorisation d'accès est obligatoire également pour les plaisanciers



- Routes identifiées, stationnements indiqués et aménagés



- En tout temps



- Aux endroits aménagés à cette fin seulement (campings Les Castors, Les Migrateurs, Le Prospecteur, Pointe-Chevrette, Île-Bouliane)
- Fin mai à la mi-octobre



- Autorisés seulement aux endroits aménagés à cette fin. Les feux dans le parc sont prohibés (avec ou sans pare étincelles) lorsque les feux à ciel ouvert sont interdits par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).



- La circulation en véhicule hors-route et en motoneige est interdite



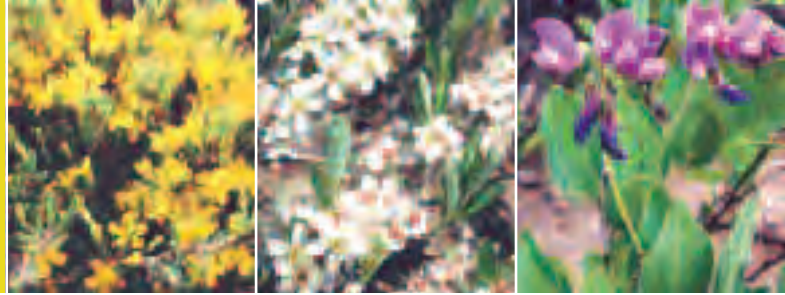
- La chasse et le piégeage sont interdits
- Le port d'arme, d'engin de chasse ou de piégeage est interdit



Procurez-vous votre autorisation d'accès. Elle est obligatoire et peut être exigée en tout temps de l'année.

Le non-respect de la réglementation peut donner lieu à des sanctions.

DES PLANTES RELICTES, TÉMOINS D'UNE MER ANCIENNE



RELICTES* VOUS DITES-VOUS? ... QU'EST CE QUE CELA PEUT BIEN SIGNIFIER?

Ce terme réfère à des éléments d'intérêt de notre patrimoine botanique. Voici leur histoire, en quelques mots.

Un retour dans le temps

Tout d'abord, tentez d'imaginer l'environnement du lac Saint-Jean il y a une dizaine de milliers d'années. Les restes d'un immense glacier subsistent à faible distance plus au nord. Les cours d'eau qui se jettent dans la cuvette du lac Saint-Jean sont d'immenses fleuves en crue, charriant des masses de sédiments qu'ils accumulent à leur embouchure. Et la pointe Taillon? Et bien elle n'existe pas encore, tout simplement. Elle s'édifie graduellement sous l'eau, au point de contact de la rivière Péribonka avec la mer de Laflamme.

L'empreinte du glacier marque encore le relief qui est abaissé sous le niveau de la mer. Des eaux marines recouvrent les terres au pourtour de la cuvette et créent un environnement marin à l'intérieur des terres du Bouclier canadien. Des plantes associées aux milieux sablonneux, comme les bords de mer, s'installent et colonisent les rives. On y retrouve l'HUDSONIE TOMENTEUSE (*Hudsonia tomentosa*), un petit arbuste qui se blottit en coussinets sur le sable, l'AMMOPHILE à ligule

courte (*Ammophila breviligulata*), une herbacée qui fixe le sable des rivages avec ses lacis de racines et la gesse maritime (*Lathyrus maritimus*), aussi appelée pois de mer, qui forme des gousses tels les pois de nos jardins.

Après la fonte du glacier le relief se soulève délicatement, chassant les eaux marines vers la vallée du Saguenay. L'environnement marin cède la place aux eaux douces et des plantes témoins de cette époque de bouleversements subsistent en bordure du lac Saint-Jean, constituant aujourd'hui des colonies de plantes dites « relictés ».

Des plantes sous surveillance

Aujourd'hui, ces plantes remarquables font les frais de l'altération des berges et du piétinement. Découvertes quelques temps après la création du parc en 1985, les plantes relictés sont l'objet de mesures de protection spéciales au parc national de la Pointe-Taillon. La colonie la plus vaste se situe au cœur de la zone de services du parc où sont pratiquées intensivement des activités de plage.

Dans les années 1990, les employés ont décidé de prendre action. Des cordages soutenus par des piquets ceinturent depuis ce temps la dune littorale qui porte la colonie de plantes relictés. Cette initiative fut couronnée de succès. L'aire de protection

a été agrandie à quelques reprises au cours des années en raison de l'expansion de la colonie et de la dune elle-même.

Un suivi de l'évolution de l'ensemble des colonies de plantes relictés a également été instauré par le service de la conservation du parc et des aménagements (cordages, passerelles d'accès à la berge) ont été mis en place.

*Relictés (n.f.) : Espèce ou groupement végétal qui, à la suite d'une évolution du milieu plus ou moins bien connue ou expliquée, subsiste dans une station résiduelle témoin d'une ancienne extension, aujourd'hui plus restreinte ou morcelée, et qui a fait place alentour à un autre type de végétation, par exemple une relicté forestière dans une savane herbacée (Office de la langue française).

Reliques : Désigne une espèce survivante presque éteinte, d'origine très ancienne et qui ne se rencontre que dans une aire limitée (Office de la langue française).

Des espèces de poissons témoignent aussi de cet envahissement marin au lac Saint-Jean :

- Ouananiche (saumon atlantique) (*Salmo salar*)
- Poulamon atlantique (*Microgadus tomcod*)
- Éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*)
- Épinoche à trois épines (*Gasterosteus aculeatus*)

JARDIN SCULLION
25 ANS

**NOUS SAVONS DÉJÀ
QUE VOUS ALLEZ REVENIR**

JARDIN EXCEPTIONNEL
JEUX D'ENFANTS
MINI FERME
VISITES GUIDÉES EN FORÊT

OUVERT EN SOIRÉE POUR GROUPES DE 30 PERSONNES ET PLUS
À MOINS DE 20 MINUTES DU PARC DE LA POINTE-TAILLON

418 347-3377 1985, RANG 7 OUEST, L'ASCENSION WWW.JARDINSCULLION.COM



UN PARC EN VOIE DE DISPARITION?

Un environnement de bord de mer

Vous le savez, la pointe Taillon s'avance dans les eaux du lac Saint-Jean. L'été c'est un endroit de rêve avec ses berges de sable fin qui s'étirent à l'infini. En rêvassant, on finit même par s'y méprendre, se demandant à quelles heures sont les marées.

Une presqu'île bien fragile

L'environnement sablonneux de la pointe Taillon est un milieu d'une grande fragilité. Entièrement constituée de sable charrié par la rivière Péribonka, la Pointe a été mise en place à la fin de la dernière glaciation. Cette assise de sable obéit aux moindres mouvements de l'eau et se laisse façonner par elle, sans relâche. Avant l'ère industrielle, les apports de sédiments à la Pointe, et l'érosion de ses berges étaient des phénomènes entièrement attribuables aux forces de la nature. À chaque année la rivière Péribonka accumulait de nouveaux sédiments le long des rives de la Pointe, tandis que les vagues en prélevaient leur part et les transportaient ailleurs sur le pourtour du lac Saint-Jean. Toutefois, depuis le harnachement de la rivière Péribonka et le maintien artificiel du niveau du lac Saint-Jean à des fins hydroélectriques, cette dynamique naturelle a changé.

Des vagues gourmandes

De phénomène naturel, la morphologie changeante des berges de la pointe Taillon est devenue également attribuable aux activités humaines. Le niveau du lac Saint-Jean, maintenu artificiellement élevé à l'automne, entraîne une érosion active des berges de la pointe Taillon lors des tempêtes. Les vagues frappent le talus et

emportent le sable pour le déposer plus loin. Les faibles apports de sédiments à la Pointe ne peuvent contrebalancer le phénomène d'érosion. À chaque année les rives de la pointe Taillon sont légèrement reconfigurées et plusieurs secteurs présentent un bilan négatif par la perte de berges. Cela présente des conséquences, notamment en altérant la flore riveraine et en menaçant des habitats fauniques tels des étangs forestiers et des tourbières.

Des roches pour arrêter la vague

Vous avez peut-être déjà remarqué des enrochements dans certains secteurs de la pointe Taillon. Il s'agit de structures artificielles visant à freiner localement l'érosion. En effet, des structures de stabilisation (perrés, végétalisation) ont été construites en collaboration avec la compagnie Rio Tinto Alcan, afin de protéger des habitats fauniques et des aménagements soumis à une menace imminente. D'autres interventions de même nature seront nécessaires au cours des prochaines années. Mais l'enrochement est-il une solution dans un contexte de conservation d'un espace naturel?

Un problème préoccupant, un défi de conservation

Les solutions pour contrer l'érosion de la pointe Taillon exigent beaucoup de réflexion dans un contexte de conservation du milieu et des paysages. La mise en place de perrés est une solution efficace, mais qui change drastiquement les paysages, et la configuration de la berge, entraînant la disparition de colonies de plantes rares. Sans compter que l'accès à la berge pour la grande faune est plus difficile en présence d'amoncellements de blocs rocheux.

Documenter le phénomène

Depuis 2002, un programme de suivi de l'état des berges est effectué annuellement par l'équipe du parc. Un système comprenant 115 bornes a été installé sur les rives du parc afin de mesurer le recul des berges et ainsi documenter davantage le phénomène. Depuis l'implantation du programme, un recul moyen annuel des berges de 0,2 mètre a été enregistré pour l'ensemble du parc. Localement, certains secteurs ne connaissent aucune érosion depuis le début du suivi alors que d'autres ont été soumis à une érosion sévère de 10 à 15 mètres, avivant les inquiétudes.

La recherche de solutions

Le phénomène d'érosion de la pointe Taillon constitue un processus constant qui gruge petit à petit le territoire. À la lumière des données enregistrées, de nouvelles actions pourront être réalisées afin de préserver des secteurs du parc jugés plus sensibles et prioritaires.

L'île Bouliane existe depuis peu. Elle s'est détachée de la pointe Taillon suite à l'aménagement du lac Saint-Jean en réservoir hydroélectrique en 1926.

Des colonies de plantes rares adaptées au sable croissent sur les rives de la pointe Taillon. L'érosion des rives, les travaux de stabilisation des berges et le piétinement compromettent leur existence. Le parc constitue un refuge pour ces plantes qui se sont considérablement raréfiées au lac Saint-Jean.



Parc national de la Jacques-Cartier
© Luc Rousseau

LAISSEZ-VOUS GUIDER PAR LA NATURE

Les producteurs membres d'Aventure Écotourisme Québec, en collaboration avec la Sépaq, vous proposent plusieurs séjours et activités guidées spécialement conçus pour vous faire découvrir des espaces naturels exceptionnels.

AEQ regroupe plus d'une centaine d'entreprises en tourisme d'aventure et en écotourisme qui s'unissent pour vous offrir des produits de grande qualité.

Consultez le site Web de l'Association pour la planification de vos activités guidées dans les parcs nationaux.

RÉSEAU





Aventure
Écotourisme
Québec

www.aventurequebec.ca

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PARC

UN PROJET PROVENANT DU MILIEU RÉGIONAL

Cette proposition d'agrandissement découle d'une demande déposée par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Lac-Saint-Jean-Est au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), en mai 2006, en vue de concrétiser un projet de tourisme éco-responsable.

LES ÎLES PUBLIQUES

Le projet d'agrandissement du parc national de la Pointe-Taillon comprend une trentaine d'îles le long du littoral est du lac Saint-Jean, à l'intérieur des limites des municipalités d'Alma et de Saint-Gédéon. Citons, parmi les principales îles de l'archipel, la Grosse et la Petite île Verte, l'île Beemer, l'île Connely, les îles à Tremblay et des Cauchon. De nombreux îlots, écueils et rochers dénudés apparaissent dispersés entre ces îles. L'archipel, qui mesure tout au plus 3 km de largeur, s'étend sur près de 20 km du nord au sud.

LE SITE DE L'ANCIEN CAMP DE TOUAGE

D'une superficie de 11 hectares, l'ancien camp de touage est situé à Saint-Gédéon. On y accède par bateau, par le rang des Îles ou par la Véloroute des Bleuets. Il est bordé à l'ouest et au sud par le lac Saint-Jean, au nord, par la pointe Maltais et à l'est, par l'emprise de la Véloroute.

LES LOTS 4, 5, 6 ET 7 DU RANG A

Il s'agit du Centre plein air Les Amicaux, dans la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon. Il est voisin du camping Belley.

ÉTAPES À VENIR

• Le MDDEP soumettra la proposition de modification des limites du parc au Conseil des ministres en vue d'une modification du Règlement sur les parcs.

• Le MDDEP confiera l'exploitation de ce nouveau territoire, intégré au parc national de la Pointe-Taillon, à la Sépaq.

Au moment d'imprimer le journal ces étapes n'étaient pas encore réalisées mais nous attendons des développements très bientôt!



DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SERVICE ALIMENTAIRE

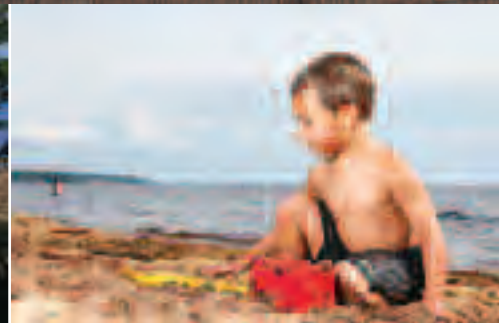
Centre de découverte et de services

- Sandwichs
- Menus santé
- Produits du terroir
- Boîtes à lunch (composez-la vous-même)
- Breuvages, jus, café, bière, vin
- Produits glacés



SECTEUR LES AMICAUX

95, CHEMIN BELLEY



En attendant le décret d'agrandissement du parc, le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a confié à la Sépaq la gestion du site en 2010. L'équipe de gestion du parc assume donc la gestion du secteur Les Amicaux depuis ce temps.

SERVICES

- Accès au lac Saint-Jean (aucune surveillance de plage en 2013)
- Location de salle
- Location de vélos
- Location de chalets (n^o. 1 et 2) pour 2 ou 4 personnes
- Prêt-à-camper en tente Huttopia (n^o. 201 à 205)

Le tarif d'accès au site est le même que dans les parcs nationaux (voir page 2). La carte annuelle du parc ou la carte annuelle du réseau Parcs Québec sont acceptées. Il n'y a aucun tarif de stationnement cette année puisque la plage est sans surveillance.

La Véloroute des Bleuets a été relocalisée à l'automne 2010 et passe maintenant dans le secteur. Une distance de 6 km à vélo sépare le secteur Les Amicaux et le parc national de la Pointe-Taillon.



UNE EXPÉRIENCE UNIQUE À PARCS QUÉBEC!

Découvrez la **tente Huttopia**, une façon simple et confortable de vivre les joies du camping sans tout trimballer.

Chaque unité comprend :

- deux grands lits
- un chauffage d'appoint et l'éclairage
- un réchaud au propane et un petit réfrigérateur
- tout le nécessaire pour préparer les repas

SAISON 2013	BASSE SAISON ⁽¹⁾	HAUTE SAISON ⁽²⁾
80 nouvelles tentes	99\$	116\$
	/nuit	/nuit

Capacité de 5 pers. (max. 4 adultes)

(1) Du dimanche au jeudi jusqu'au 20 juin 2013 et à partir du 8 septembre 2013.
 (2) Les vendredis, les samedis, les jours fériés et tous les jours du 21 juin au 7 septembre 2013. Taxes et tarification d'accès en sus.

Réservation en ligne : parcsquebec.com/huttopia



Alimentation St-Henri

Un centre de services!

418 347-2190

Saint-Henri-de-Taillon



alimentationsthenri.com



Auberge Presbytère

Mont-Lac-Vert

Télé: 418 344-1548
 Sans frais: 1 800 818-1548
 Téléc: 418 344-1013

Chambres
 Salle à manger
 Salle de réception avec bar et foyer
 Palais de mariage

www.aubergepresbytere.com
 aubergepresbytere@quebec.ca
 306, Rg Lac-Vert, Hébertville (St-Jean-Port)

CALENDRIER NATURE



Janvier – Février :

- Le lac est une vaste étendue immaculée miroitant au soleil. L'hiver est rude, mais quelle beauté!
- Saviez-vous que plus d'un mètre de glace recouvre le lac Saint-Jean à ce temps-ci de l'année?
- Le vent est froid, mais le soleil réchauffe la peau. Une ballade en raquettes dévoilera les allées et venues des orignaux hivernant sur la pointe Taillon.

Mars :

- Les mésanges à tête noire lancent dans l'air glacée leurs appels amoureux. Y voient-elles déjà des signes de printemps?

Avril – Mai :

- Les rainettes crucifères et les grenouilles des bois entonnent leur chant, célébrant ainsi le réveil printanier.
- L'air s'emplit des jacassements de milliers d'oies sauvages. Pas de doute, le printemps est arrivé!
- Les berges du lac se découvrent avant la crue printanière. On dirait la marée basse!

Mai – Juin :

- La neige est de retour? Non, c'est la floraison des linagrettes dans la tourbière.
- Comment ne pas remarquer la floraison des cerisiers des sables à l'amorce de la piste cyclable; ambiance parfumée garantie.

Juin :

- Des vastes étendues de la tourbière les grues du Canada lancent leur appel rauque, digne de l'époque des dinosaures. Voilà une expérience auditive hors du commun pour les lèves-tôt.

- C'est la floraison de l'udsonie tomenteuse à la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Nécessité absolue de se mettre à genoux pour humer la fragrance mielleuse de ses minuscules fleurs jaune.

Juillet :

- Ça y est! Les bébés castors s'ébattent dans les étangs. Comme ils sont mignons!
- C'est la migration des bébés crapauds hors de l'eau. Attention aux collisions sur la piste cyclable!!

Août :

- Oups! Les bleuets commencent déjà à bleuir du bout du nez.
- Que de libellules!... et de papillons! C'est le paradis ici?

Septembre :

- Une nouvelle génération d'orignaux est sur le point d'être conçue. Les mâles sont fiers et impressionnant par leur prestance. Ils ne prient pas la compétition; observons à bonne distance... et en silence!
- À coups de dents, les arbres tombent et les barages sont rénovés. Les castors s'activent sans relâche. Leur survie en dépend car un long hiver se présentera certainement.

Octobre :

- C'est le retour des oies. Destination ... le Sud!

Novembre – Décembre :

- Les glaces ensèrent lentement les berges du lac. Les paysages monochromes ne sont pas sans charme.
- On croirait que le temps s'est arrêté. Et pourtant, quelle est cette piste dans la neige?



Poterie la Pipe d'Argile

810, rang 3 Ouest
418-347-3983

À 1.8 km de la plage du parc
national de la Pointe-Taillon

www.lapipedargile.com



490, rue Hôtel de Ville
Saint-Henri-de-Taillon, Québec G1W 2W1
Tél : 418 347-3243



MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON

ENTREZ
DANS
L'HISTOIRE

LAURÉAT RÉGIONAL

★ ★ ★ ★ ★
★ ★ ★ ★ ★
LES GRANDS
PRIX
DU TOURISME
QUÉBÉCOIS
2012



Val-Jalbert

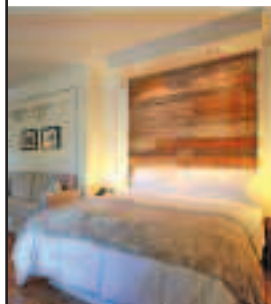
AUTHENTIQUE VILLAGE DE COMPAGNIE
DES ANNÉES 20

- Un site historique de grande envergure animé par des comédiens
- Une chute spectaculaire plus haute que celles du Niagara
- Un téléphérique, un belvédère en verre
- Un hébergement d'expérience
- Un terrain de camping

Et beaucoup, beaucoup de plaisir

NOUVEAU SPECTACLE IMMERSIF AU VIEUX MOULIN

1 888 675-3132 valjalbert.com



La Véloroute des bleuets, plus qu'un circuit...

Une EXPÉRIENCE!



Parc national
de la Pointe-Taillon

Conserver. Protéger. Découvrir.

835, rang 3 Ouest
Saint-Henri-de-Taillon (Québec) G0W 2X0
Tél. : 418 347-5371
Télec. : 418 347-2134
Réservation : 1 800 665-6527
Courriel : parc.pointe-taillon@sepaq.com
Site Internet : www.parcquebec.com

Ce journal est publié par le parc national de la Pointe-Taillon (Parcs Québec) dont les activités sont gérées par la Société des établissements de plein air du Québec.

Rédaction : Dominique Crépin, Jean Larouche et François Guillot
Support à la rédaction : Denise Bellavance

Révision : Diana Cline

Conception et graphisme : Imag'in création graphique

Photographies : parc national de la Pointe-Taillon, Maurice Pitre (Enviro Foto), Jean-Sébastien Perron, Francis Doucet, Mathieu Dupuis, Annie Fournier, François Guillot, Dominique Crépin et Jocelyn Claveau.

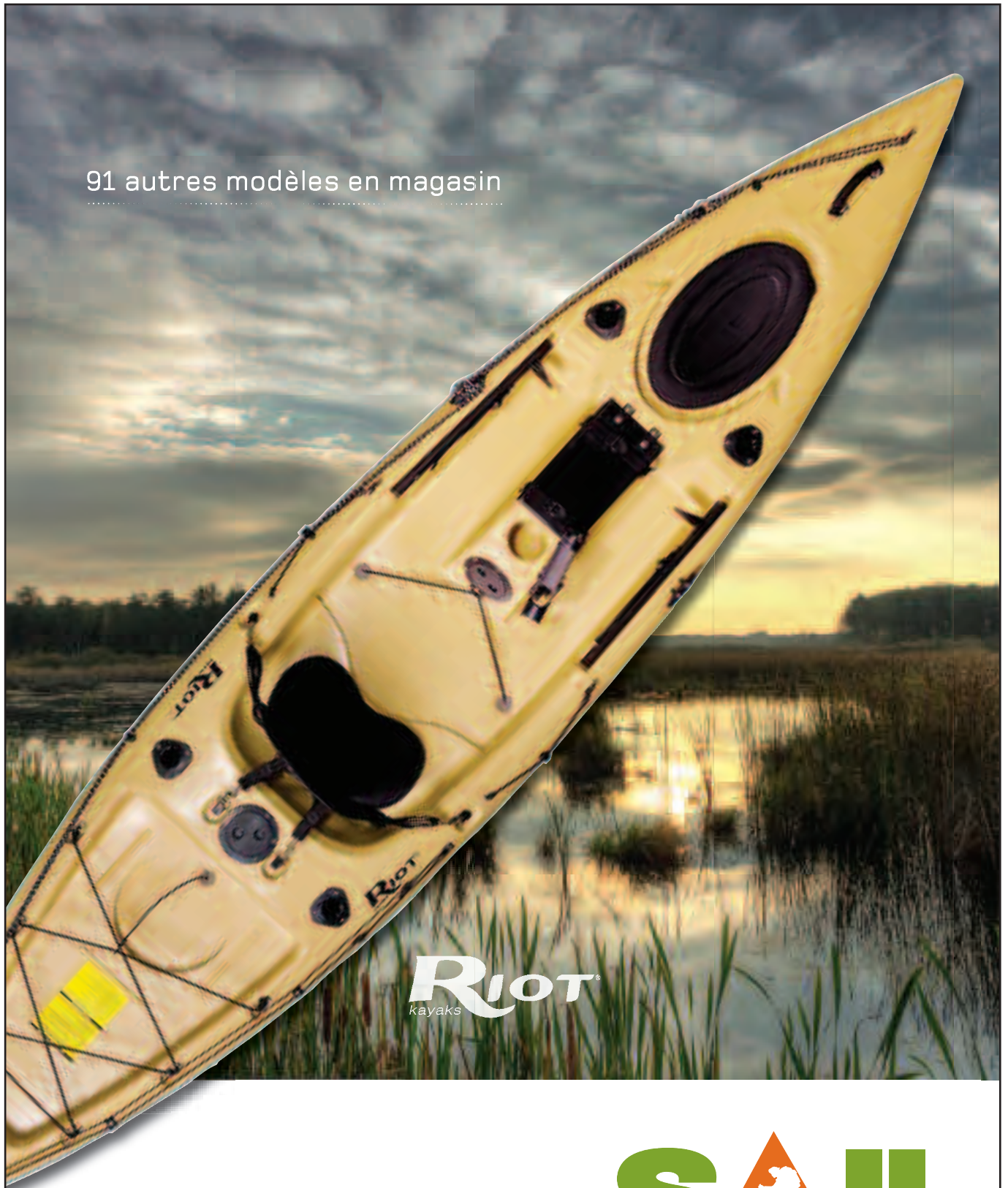
Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire. Les encres utilisées pour cette production contiennent des huiles végétales.



Les prix, les modalités et les services qui sont mentionnés dans ce journal peuvent être modifiés sans préavis.

ENGLISH VERSION AVAILABLE

91 autres modèles en magasin



Riot
kayaks

SAIL

BELOEIL - BROSSARD - BURLINGTON - ETOBICOKE - LAVAL - OSHAWA - OTTAWA - QUÉBEC - VAUGHAN

LA PLUS GRANDE DESTINATION PLEIN AIR